

Réunion paritaire du mardi 12 janvier 2010

DECLARATION DES FEDERATIONS CFTC, CGT, CFDT, FO, CFE/CGC ET DES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTANT LES CADRES ET AGENTS DE DIRECTIONS

Il nous aura fallu attendre le 15 Décembre 2009 pour que se tienne une réunion paritaire sur les salaires. La proposition particulièrement scandaleuse de cette RPN : + 0,5% d'augmentation de la valeur du point au 1^{er} juillet 2010 a légitimement indigné l'ensemble des salariés de l'Institution.

Au moment où les conditions de travail se dégradent fortement dans toutes les branches, où les directions demandent de plus en plus d'efforts au personnel, où les heures supplémentaires se multiplient quelquefois de façon obligatoire comme dans les Caf, le personnel était en droit d'attendre un peu plus de considération de la part du Comex.

Dans un tel contexte, tenir le 12 janvier 2010 la première réunion paritaire de l'année sur le thème du dialogue social est pour nous une véritable provocation. Celui-ci ne peut pas se faire sur les seuls sujets définis par l'employeur ou même pire par les ministères de tutelles.

Aussi, les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC et les organisations syndicales représentant les cadres et agents de directions vous demandent instamment de retourner auprès du Comex afin d'obtenir un nouveau mandat de négociation sur les thèmes suivants :

- Les salaires, afin de parvenir à une augmentation conséquente de la valeur du point au 1^{er} janvier 2010,
- Les conditions de travail de l'ensemble du personnel de l'institution avec comme objectif un véritable état des lieux, branche par branche, de la réalité de la masse de travail dans les organismes, du niveau des retards atteint, des mesures prises pour résorber ces retards.

Cette négociation nécessite que les fédérations puissent enfin disposer de chiffres fiables sur le volume des heures supplémentaires effectuées au cours des deux dernières années, le nombre d'emplois précaires et d'intérimaires, ainsi que les politiques menées concernant le temps partiel (taux de refus et motifs).

Dans l'attente de l'ouverture de ces négociations, nos organisations demandent l'arrêt immédiat :

- . Du recours aux heures supplémentaires obligatoires,
- . Des suppressions d'emplois avec la transformation en CDI conventionnels de tous les contrats précaires ainsi que la priorité d'embauche aux intérimaires.

Les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC et les organisations syndicales représentant les cadres et agents de directions ont décidé de ne pas participer à cette réunion relative au dialogue social, d'informer le personnel, la presse et de demander une entrevue au ministère le 28 janvier 2010.

Une conférence de presse a donc été convoquée par nos soins ce jour dans les locaux de l'Ucanss. Dans le même temps, afin de soutenir les revendications déposées par les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC et les organisations syndicales représentant les cadres et agents de directions, elles appellent le personnel à être dans l'action le 28 janvier par des arrêts de travail, assemblées du personnel, conférences de presse, dépôts de motions, pétitions, par des délégations auprès des préfectures....

En fonction des résultats de cette journée, les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC et les organisations syndicales représentant les cadres et agents de direction se réuniront pour décider de la suite à donner.